

Information Technique

Direction des politiques familiales et sociales

Date : 10 mars 2021	Nombre de pages : 1 page	Emetteurs :
Information technique N° 2021-033	Nature : Information	
Destinataires : Centres de ressources Directeurs et Directeurs comptables et financiers des Caf		
A l'attention de :		
Domaine : Action sociale		Date d'application : immédiate Champ d'application : Métropole et Dom
Mots-clés : barèmes 2021 des aides collectives d'action sociale		
Objet : mise à jour des barèmes d'aides collectives d'action sociale		
Pièces jointes : barème 2021_avec plan de rebond diff		

En sa séance du 2 février dernier, le Conseil d'Administration de la Cnaf a validé les propositions relatives au plan de rebond de la petite enfance 2021-2022. Celles-ci prévoient un certain nombre de revalorisations tarifaires au profit des partenaires mettant en œuvre la politique d'action sociale de la branche famille.

Ainsi, vous trouverez en pièce jointe les barèmes 2021 mis à jour dans lesquels sont dorénavant inclus les barèmes des aides à l'investissement pour les créations de places en établissement d'accueil du jeune enfant. Les conditions d'éligibilité pour les Maisons d'assistants maternels qui se voient ouvrir le bénéfice du Plan d'investissement pour l'accueil du jeune enfant vont être précisées dans une mise à jour à paraître de la circulaire de référence.